

Un beau gâchis...

Faute de subsides, l'équipe de "Step By Step" n'apporte plus son aide aux personnes incarcérées souffrant d'assuétudes. Désormais abandonnées à elles-mêmes, ces personnes pourraient succomber à l'islamisme radical.

Dans le cadre de la loi de principes du 12 janvier 2005, qui prévoit l'équivalence et la continuité des soins pour les personnes incarcérées, et dans le cadre de la circulaire ministérielle n°1785 du 18 juillet 2006 actant la nécessité d'instaurer une politique drogue au sein des prisons, le SPF Justice a attribué pour cinq années à la Fedito wallonne (Fédération wallonne des institutions pour toxicomanes) un subside lui permettant la mise en place d'un dispositif visant à encourager et à faciliter l'accès aux services spécialisés en matière d'assuétudes pour les personnes incarcérées: le Point central de contact, d'orientation et d'accompagnement, plus communément appelé projet "Step By Step".



Supprimer ce projet novateur n'aidera certainement pas à rétablir le fragile équilibre que les travailleurs sociaux avaient pu faire naître chez certains prisonniers.



En Belgique, comme dans bien d'autres pays, la proportion des personnes incarcérées présentant des problématiques d'assuétudes est très élevée. Sans conteste, le dispositif mis en place dans ce cadre entendait répondre à un réel besoin.

Résultat d'une politique à la belge

Démarré en octobre 2011 et couvrant les treize prisons wallonnes, le projet "Step By Step" est devenu au fil du temps une passerelle entre la personne incarcérée et l'ensemble des acteurs concernés par son parcours et son projet de soins. Durant cinq années de fonctionnement, les six intervenants psychosociaux spécialisés en assuétudes de "Step By Step" ont rencontré plus de 2 500 personnes incarcérées et ont mené plus de 4 000 entretiens. "Step By Step" est devenu un palliatif de l'absence criant des services externes qui travaillaient en prison mais qui n'ont plus les moyens de s'y rendre. Son travail et sa mise en œuvre au sein des prisons ont été plus qu'appréciés et reconnus par l'ensemble du dispositif carcéral encadrant les détenus et par les détenus eux-mêmes.

Après cinq années d'existence, "Step By Step" a dû cesser de fonctionner ce 30 septembre 2016 faute de renouvellement de subside, laissant derrière lui des personnes incarcérées en détresse sanitaire absolue, n'ayant aucune possibilité d'entrevoir sereinement et dignement leur traitement et par conséquent d'organiser leur sortie.

© BLAISE DEHON